

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	80 (1953)
Heft:	9
Artikel:	A l'Union générale des Rhodaniens : les prochaines Fêtes du Rhône
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-228668

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MOTS CROISÉS

Résultats du concours d'avril :

La grille « originale » d'avril — et nous en convenons volontiers — pouvait induire les concurrents les mieux doués en... hésitations !

Comme nous le font remarquer M. René Chessex et d'autres « chercheurs », à la fin du 9 horizontal et 10 vertical, on pouvait mettre TA et TON, ou bien SA et SON, pour répondre à la définition « possessif ».

La grille « originale » qui nous sert de base portait TA et TON. Exceptionnellement, nous en avons tenu compte pour ne pas faire, comme nous l'écrivit gentiment M. A. Girod, d'un jeu d'Esprit... un jeu de Hasard ! ou... américain, ajouteron-nous !

Toutefois, nous avons, il va sans dire, donné la priorité à ceux qui nous adressèrent une grille conforme à l'originale.

Voici donc comment s'établit la liste des lauréats :

Six grilles avec TA (grille originale) :

M. J. Chevalley, Lausanne.

Mme J. Haldi-Maillard, Vevey.

Mme A. Michaud-Mercier, Orbe.

Mme Dr Francken-Fiaux, Begnins.

Mme G. Aeschlimann, Berne.

M. Albert Moret, Huémoz s. Ollon.

Sept grilles sorties au tirage au sort sur quarante portant MA ou SA :

M. Henri Nicolier, inst. émérite, La Forclaz.

M. Marcel Destraz, Lausanne.

Mme Marcel Dutoit, Yvonand.

M. Alfred Vuille, Pallens/Montreux.

M. Albert Gorin, Lausanne.

Mlle Marie-Louise Genton, La Tour-de-Peilz.

M. Rodolphe Gross, Lausanne.

* * *

Vous ne comprenez pas, Madame, pourquoi *Sala* peut égaler l'expression « donner un coup de fusil » ? Tant mieux pour vous, c'est

que vous n'allez pas dans tel établissement d'où l'on sort en relisant son « addition... salée » et en songeant : Sacrebleu ! quel coup de fusil, mes amis !

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mai, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

A l'Union générale des Rhodaniens

Les prochaines Fêtes du Rhône

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Section vaudoise de l'Union des Rhodaniens, le Dr Francis Messerli a adressé, au cours de son rapport présidentiel, une pensée émue aux disparus parmi lesquels M. Henri Kissling, d'Oron, et le professeur Goumaz-Jaccottet.

L'assemblée a réélu son comité. Outre MM. Messerli et G. Blanchoud, sont élus MM. Georges Baud, A. Baenziger, Henri Genet, municipal, H. Strub et Chs Riedweg, ainsi que Paul Delacrasaz, secrétaire.

Les prochaines Fêtes du Rhône seront célébrées à Dijon et à Chalon-sur-Saône, les 5, 6 et 7 juin. Le XVII^e congrès du Rhône est convoqué à Dijon pour les 5 et 6 juin.

Meubles de jardin

PARASOLS

Chaises-longues

Caisses à fleurs

OUTILLAGE



Max Schmidt & Cie

22-24, place Saint-Laurent - LAUSANNE